



## PROGRAMME D'INSERTION DES ENFANTS DÉSHÉRITÉS

ONG à statut consultatif auprès du Conseil économique et Social des Nations-unies

BP 389 Djougou Tél : 23 80 15 87/ 23 01 00 58 Cel : 97 64 84 83

Email : ong\_pied@yahoo.fr (République du Bénin)



# PIED-ONG

## Rapport annuel 2022

# Table des matières

Glossaire .....	3
MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF .....	4
II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG.....	5
1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2021 .....	5
2. Nos fondamentaux.....	6
3. Nos valeurs.....	6
SITUATION ET CONTEXTE GENERAL .....	6
NOS PROGRAMMES : Projets/initiative/Stratégie .....	7
ACTIVITES REALISEES EN 2021.....	8
PROGRAMME 1: PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME.....	8
PROGRAMME TRANSVERSAL .....	13
A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin.....	13
B- La prise en charge psychosociale et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation» .....	14
□ Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences .....	14
□ Insertion en apprentissage des survivantes accueillies .....	14
□ L'installation des survivants en fin d'apprentissage.....	14
C- Le suivi des activités des projets/programmes.....	14
D- L'organisation des émissions radiophoniques.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences .....	15
I- Appui à l'organisation des rencontres périodiques avec les cellules communales de protection des enfants .....	15
II- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection.....	15
III- La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2021 .....	16
Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions.....	16
Perspectives de PIED-ONG pour l'année 2022.....	16
Quelques effets encourageants .....	17
Cas de Bonnes Pratiques.....	17
Nos remerciements .....	18

# Glossaire

<b>Cigle/Abréviation</b>	<b>Définition</b>
<b>AME</b>	Association des Mères d'Enfant
<b>APE</b>	Association des Parents d'Elèves
<b>AVEC</b>	Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
<b>CLTE</b>	Comité local de Lutte Contre la Traite des Enfants
<b>CPC</b>	Cellule de Participation Citoyenne
<b>CPS</b>	Centre de promotion sociale
<b>CP</b>	Contrat de Performance
<b>EPP</b>	Ecole Primaire Publique
<b>FODDEB</b>	Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin
<b>FFL</b>	FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG
<b>GF</b>	Groupement de Femme
<b>GS</b>	Gouvernement Scolaire
<b>JEA</b>	Journée de l'Enfant Africain
<b>JIF</b>	Journée Internationale de la femme
<b>JIFi</b>	Journée Internationale de la Fille
<b>MDSC</b>	Maison de la Société Civile
<b>MESTFP</b>	Ministère de l'Enseignement Secondaire Technique et de la Formation professionnelle
<b>PDE</b>	Projet de Développement de l'Ecole
<b>PF</b>	Point Focal
<b>PIED</b>	Programme d'Insertion des Enfants Déshérités
<b>PTF</b>	Partenaire technique et Financier
<b>ResPESD</b>	Réseau de Protection des Enfants en Situation Difficile
<b>RP</b>	Responsable du Projet
<b>VBG</b>	Violences basées sur le genre
<b>SA</b>	Services Adaptés

## MOT DU DIRECTEUR EXECUTIF

Le Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED) est une Organisation Non Gouvernementale qui s'est assigné comme mission de « *contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes* ». Dans l'accomplissement de cette mission, il a exécuté plusieurs programmes au cours de l'année 2022 dans les domaines de la protection et la promotion des droits de l'enfant, de l'éducation, de la redevabilité sociale puis de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA en collaboration avec plusieurs partenaires nationaux qu'internationaux.

Par ailleurs, la reddition de comptes est devenue depuis peu une très grande préoccupation au Bénin du fait du constat de la mal gouvernance et des pratiques qui encouragent la corruption et son corollaire, l'opacité dans la gestion des institutions publiques ou privées aussi bien sur le plan national que local

C'est dans cette dynamique que le présent rapport s'inscrit en termes de reddition de compte de nos actions vis-à-vis non seulement des communautés, des Partenaires Techniques et Financier (PTF) mais aussi à l'endroit des structures déconcentrées de l'Etat et des conseils communaux. Elles s'alignent d'une part sur les orientations stratégiques du Bénin et d'autre part sur les Objectifs du Développement Durable (ODD). Ces actions ont eu, au cours de cette année 2022 des effets significatifs sur les populations vulnérables notamment les enfants, les femmes et les jeunes.

En outre, l'année 2022 a été marquée par la collaboration avec de nouveaux partenaires tels que L'USAID. A cela, il faut ajouter la poursuite de la mise en œuvre des activités financées par les anciens partenaires tels que la Fondation Follereau Luxembourg et CARE International Bénin-Togo, le Ministère de la Santé Publique à travers le fonds Mondial. La collaboration avec ces différents partenaires a permis de développer les actions réparties dans trois programmes. Il s'agit du :

- *Programmes protection et de promotion des droits de l'enfant et de la femme,*
- *Programme Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA,*
- *Programme Redevabilité sociale.*

Les actions développées au niveau de ces différents programmes ont permis de toucher 315 102 personnes *dont 122 234 femmes, 163 871 enfants, jeunes filles/garçons et 28 997 leaders religieux, sages, notables, élus dans 22 communes des départements de l'Atacora, Donga, Atlantique, Littoral, Mono, Couffo.*

PIED-ONG n'est pas resté en marge des grands moments qui ont marqué l'Organisation Internationale des journées statutaires. En effet, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons participé à la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, de la journée Internationale de la Jeune Fille et de la Journée Internationale de la Femme.

Par la même occasion, nous tenons à remercier les autorités à divers niveaux pour leurs appuis et accompagnements apporté à l'endroit de PIED-ONG tout au long de l'année 2022. Nos remerciements vont aussi à l'endroit de nos Partenaires Techniques et Financier, sans lesquels l'année 2022 n'aurait pas été une réussite. Nous les remercions du fond du cœur pour la confiance placée en nous et la crédibilité qu'ils accordent à nos actions.

Pour finir, nous voudrions témoigner notre gratitude à chacun de nos collaborateurs de mise en œuvre aux cotés desquels nous avons travaillé tout au long de cette année partageant avec eux le bonheur d'agir ensemble pour le rayonnement de notre mission et l'amélioration des conditions de vie des populations des zones d'intervention et environ.

Directeur Exécutif  
  
Moussa A. AMADOU  
Le Directeur Exécutif  


## II- PRESENTATION GENERALE DE PIED-ONG

### 1. Quelques chiffres et photos illustratives des actions menées au cours de l'année 2022

En 2022, au Nord et au Sud du Bénin, PIED-ONG a impacté directement et indirectement 315. 102 personnes âgées de 10 à 60 ans à travers 04 initiatives des programmes de protection et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme, de la santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA et de la Redevabilité Sociale.



Le Groupement de femmes appuyé en matériel et équipement en activité de transformation de manioc en gari à Tourame (Bassila)



Cérémonie de remise officielle du matériel et équipement aux coopératives de femmes à la Mairie de Djougou



Cérémonie de remise officiel des kits scolaires aux enfant vulnérables



Une fille installée en couture en activité à Vanhoui (Djougou)



Atelier de lancement de formation des acteurs sur la redevabilité sociale à Ouaké et Djougou



Plaidoyer des acteurs de la vie scolaire pour l'implication des autorités communale dans la gestion des établissements secondaire de la Donga



## 2. Nos fondamentaux...

**Notre vision** : une société où tous les enfants jouissent des mêmes droits à travers la promotion des droits de l'enfant et l'égalité de chance à tous les enfants, en construisant une jeunesse épanouie et promouvant l'autonomisation des femmes vulnérables.

**Notre Mission** : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion et la protection des droits de l'enfant et l'éveil de conscience des parents notamment les femmes à travers le soutien aux enfants et femmes victimes de traite, aux familles et aux communautés vulnérables. Le professionnalisme développé et l'expérience font de PIED-ONG une force pour réaliser des innovations au sein des communautés à travers la responsabilisation, le plaidoyer participatif à l'endroit des autorités politiques et traditionnelles puis à l'accompagnement des cibles dans une égalité tendant vers la performance

## 3. Nos valeurs

**Respect** : Nous respectons la dignité, la qualité et la responsabilité des participants, des partenaires, des donateurs et des collaborateurs.

**L'intégrité** : Nous prônons la cohérence, la logique dans nos actions avec honnêteté et transparence. Nous assumons collectivement et individuellement les responsabilités de nos actions.

**Engagement** : Nous travaillons en parfaite harmonie avec efficacité pour l'intérêt général des communautés.

**Excellence** : Nous faisons une autoévaluation pour relever nos faiblesses, corriger le tir afin d'atteindre le plus haut niveau possible de performance.

## SITUATION ET CONTEXTE GENERAL

Pays : Bénin

### 03 programmes :

**Programme 1** : Protection et promotion des droits de l'enfant et de la femme

**Programme 2** : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA

**Programme 3** : Redevabilité Sociale

### 04 Initiatives :

**Initiative 1** : Appui à l'amélioration de la prise en charge des enfants à risque et victimes de traite ou d'exploitation

**Initiative 2** : Lutte contre le trafic, l'exploitation des enfants et les violences faites aux filles et femmes

**Initiative 3** : Appui à l'amélioration des résultats et des performances scolaires

**Initiative 4** : Prise en charge psychosociale aux enfants vulnérables

**Initiative 5** : Réinsertion socioprofessionnelle des enfants et jeunes vulnérables ou victimes de traites ou d'exploitation

**04 Départements** : Atacora, Donga, Atlantique, Littoral, Mono, Couffo

**22 Communes d'intervention** : Djougou, Bassila, Copargo, Ouaké, Matéri, Tanguiéta, Abomey-Calavi, Allada, Ouida, Cotonou, Comè, Grand-Popo, Houéyogbé, Bopa, Lokossa, Athiémé, Klouékamé, Toviklin, Lalo, Aplahoué, Dogbo, Djakotomé

**Personnes touchées : 315. 102 âgés de 10 à 60 ans composées de :**

- 122. 234 femmes de 28 à 45 ans, analphabètes, ménagères, ayant très peu accès à l'information et à la formation,
- 103 526 enfants dont 55. 122 filles victimes ou exposée à la traite, l'exploitation, scolarisés, non scolarisés ou déscolarisés, orphelins âgés de de 10 à 17 ans,
- 60 345 jeunes filles et garçons âgés de 17 à 24 ans orphelins, déscolarisés ou non scolarisés vivants avec des familles très pauvres
- 28 997 sages, notables, leaders religieux, chef traditionnels et élus locaux âgés de 45 à 60 ans

Budget annuel en F CFA : **115 646 868**

Staff : 25 personnes dont 13 femmes

**Principaux bailleurs** : FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), CARE International Bénin/Togo/ Union Européenne, Fonds Mondial/Ministère de la Santé Publique, Coopération suisse

**Principaux partenaires** : Les centres de promotions sociales, les conseils communaux et les Maires des communes d'intervention, les collectifs des artisans, le centre de formation professionnelle de Sérou, les autres organisations de la société civile (OSC) de la place, les radios communautaires, la Police républicaine, l'Administration scolaire, l'Association des Parents d'Elèves, les Directions Départementales de l'agriculture (DDEAP) et des Enseignements Secondaires, Technique et de la Formation professionnelle de la Donga, le Tribunal de Djougou, l'ordre de Malte de Djougou, le Consulat du Bénin à Ibadan.

**Ministères partenaires** : Ministère des Enseignements Maternels et Primaires, Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique, Ministère des affaires sociales et de la microfinance, Ministère de la Justice et de la législation, Ministère de la santé publique, Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation professionnelle.

## NOS PROGRAMMES : Projets/initiative/Stratégie

### **PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME »**

- Projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin
- Projet KO HATCHI (droits des enfants)

### **PROGRAMME 2 : Santé sexuelle et reproductive/VIH/SIDA**

- Programme Santé de Lutte contre le SIDA (PSLS)
- PEFPART

### **PROGRAMME 3 : Redevabilité sociale**

- Projet d'appui à la gestion participative des collèges de la Donga

### **PROGRAMME TRANSVERSAL**

- Prise en charge psychosociale et de réinsertion socioprofessionnelle des jeunes vulnérables
- Suivi-évaluation des activités des projets

## PROGRAMME 1 : PROMOTION ET PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT ET DE LA FEMME

La mise en œuvre de ce programme s'est traduite par la conduite des actions de défense, de promotion des droits de l'enfant et de protection contre les violences faites aux filles et aux femmes. Deux (02) projets ont concerné ce programme mis en œuvre dans les communes de Djougou, Bassila, et Ouaké. Il s'agit d'une part du **projet de lutte contre la traite des enfants dans le Nord-Bénin** sous financement de la **FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG** et d'autre part du Projet **KO-HATCHI** (droits des enfants) avec l'appui financier de l'Union Européenne en collaboration avec CARE International Bénin- Togo.

### I- PROJET DE LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS DANS LE NORD-BENIN

Ce projet est mis en œuvre dans 08 villages des communes de Djougou et Bassila pour une durée de trois ans. Démarré en Janvier 2021, il prendra fin en Décembre 2023 avec comme objectif global de contribuer au renforcement d'un environnement protecteur respectueux des droits des enfants dans le Nord-Bénin. La stratégie d'intervention s'est traduite par la conduite des actions de mobilisation communautaires autour du projet, de prévention contre la traite des enfants, de prise en charge psychosociale et de réinsertion socioprofessionnelle des enfants et des jeunes vulnérables.

#### A- Action de prévention contre la traite des enfants

##### a- Mobilisation et accompagnement des communautés autour des actions du projet



01 Assemblées Générale a été organisée avec les communautés de chacun des 08 villages d'intervention. Elles ont permis de mobiliser **2. 340** personnes composées des femmes, des sages, des jeunes, des élus locaux, des enseignants de la police Républicaine et des enfants autour des actions du projet.

##### b- Renforcement des capacités des structures communautaires

###### • Restructuration des structures communautaires

Trois types de structures communautaires/scolaires mises en place en 2021 ont été redynamisés à travers l'évaluation de leurs anciens plans d'action de 2021 en se focalisant sur les difficultés ayant entravées la bonne conduite de ces plans d'action. Il s'agit des :

➤ **Comités locaux de Lutte contre la Traite des Enfants (CLTE)**. Ils sont constitués de 05 membres installés dans chacun des 08 villages d'intervention. Ils ont pour rôle de conduire la veille communautaire en matière de la traite des enfants.

➤ **Les Gouvernements Scolaires (GS)**. Ce sont les représentants des écoliers constitués de 05 membres (filles et garçons) élus par leurs pairs pour animer la vie scolaire et de dénoncer les cas de traite au niveau de chaque école d'intervention



➤ **Les comités de gestion des coopératives de femmes**. Elles sont constituées de trois (03) femmes issues des groupements féminins mis en place dans chacun des 08 villages d'intervention. Ils ont pour rôle de coordonner les actions au sein de leurs coopératives et de participer à l'animation de la veille communautaire conjointement avec les CLTE.



Au bout de ce processus, la liste de 40 membres des CLTE et du Gouvernement scolaire puis 24 membres des comités de gestion des coopératives de femmes ont été actualisées à travers le remplacement des membres défaillant ou absents. Les nouveaux membres de ces instances dirigeantes des structures communautaires ont été dotés de nouveaux plans d'actions pour la poursuite des actions pour le compte de l'année 2023.

Par ailleurs, 02 animatrices communautaires et 01 Association des Mères d'Enfants (AME) de 05 membres ont été mis en place à Tchiliman, l'un des villages d'intervention de la commune de Bassila. Elles ont été mises en place pour assurer l'encadrement des enfants au sein de l'espace enfance créé à cet effet.



- **Le renforcement des capacités des structures communautaires**

03 structures communautaires ont bénéficié des actions de renforcement des capacités. Il s'agit des membres de coopératives de femmes, des animatrices communautaires et d'Association des Mères d'Enfant.

**1- Formation des membres des coopératives de femmes**

15 membres de 05 Coopératives de femmes à raison de 03 membres par coopératives ont été formés sur la vie associatives, la petite comptabilité, la gestion des documents du projet et sur l'exercice de leurs activités génératrices de revenus. Il s'agit de 02 coopératives exerçant la transformation de manioc en gari, de transformation de soja en fromage et 01 de fabrication du savon local. Après le renforcement de leurs capacités, les 05 coopératives de femmes ont bénéficié d'appuis en matériels et équipement pour accroître la production de leurs activités génératrice de revenu. A celles-ci, il faut ajouter les 03 anciennes coopératives ayant bénéficié d'appui en matériels et équipement. Ce qui porte le nombre total des coopératives des femmes bénéficiaires d'appui en matériels et équipement à huit (08).

Par ailleurs, les huit (08) coopératives de femmes ont été aussi accompagnés dans la conduite du processus de leur enregistrement officiel à travers l'élaboration des statuts et règlement qui régissent le fonctionnement de leurs structures respectives.

**2- Formation des animatrices communautaires et association des Mères d'Enfants**

02 animatrices communautaires identifiés dans le village de Kokohou dans la commune de Bassila bénéficiaires de l'espace enfance ont été formés pour encadrer les enfants de 03 à 05 dans ledit espace. A l'issue de cette formation, ces dernières ont été bien outillés pour conduire les actions d'encadrement des enfants en collaboration avec les 05 membres de l'Association des Mères d'Enfants mis en place et formés à cet effet.

**c- L'Organisation des séances de sensibilisation et causeries éducative**

Après leur restructuration, les CLTE avec l'appui des animateurs ont organisé au cours de l'année 16 séances de sensibilisation grand public et 96 séances de causeries éducatives à l'endroit des communautés sur les textes et lois qui protègent l'enfant et ont permis de toucher globalement 7 123 personnes dont 4 012 femmes.

**d- Création et équipement des espaces enfances**



01 espace enfance créé dans le village de Tchiliman a été équipé de matériel et équipement ludique composés de 36 petites tables et chaises, d'une balançoire et d'un tourniquet. Cette initiative a permis de préscolariser 54 enfants âgés de 03 à 05 ans dont 21 filles au niveau de ce village.

**e- Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables**

280 enfants vulnérables dont 88 filles soit 35 enfants par école identifiés au niveau des 08 villages par les communautés et les enseignants avec l'appui des animateurs ont bénéficié des kits scolaires pour la rentrée scolaire 2022-2023. Cet appui vise à accompagner les parents des enfants vulnérables d'une part et d'autre part de promouvoir la scolarisation et surtout le maintien des enfants dans le système scolaire notamment les filles.



## II- PROJET KO HATCHI (DROIT DES ENFANTS)

Cofinancé par l'Union Européenne et CARE International/Bénin-Togo, ce projet a été mis en œuvre dans 10 villages des communes de Djougou et Ouaké. L'objectif poursuivi dans le cadre de ce projet est de contribuer à l'épanouissement des filles et des garçons par la promotion de leur droit et l'amélioration de leurs conditions de vie. Il compte ainsi, améliorer la protection des filles et des garçons à travers la mobilisation des parties prenantes et la société civile luttant contre la traite, l'exploitation économiques et sexuelle et les autres formes de violation des droits de l'enfant.

**A- Renforcement des capacités des acteurs**

183 membres des structures communautaires (catalyseurs) dont 136 femmes ont été formés pour la conduite des



Sessions de sensibilisation réflexives auprès des jeunes, filles, garçons, hommes, femmes, parents et tuteurs sur les textes et lois qui protègent l'enfant.

410 personnes dont 306 femmes des centres de promotions sociales de Djougou et Ouaké, des agents de santé, des élus locaux et des structures organisées des enfants ont été aussi formés sur la surveillance, le



signalement, le référencement et la prise en charge des victimes de violences.

Accompagnement de 170 Associations villageoises de femmes d'Épargne et de Crédit pour l'amélioration de leur pouvoir économique

## **B) - Mobilisation et sensibilisation des communautés sur les droits des enfants, les violences faites aux filles et femmes**

22. 884 personnes dont 15. 340 femmes ont été sensibilisées sur les droits de l'enfant, les risques liés au trafic, l'exploitation et autres formes de violences faites aux enfants notamment les filles. A ceux-là, il faut ajouter la Sensibilisation de 408 leaders religieux mobilisés sur le changement des normes sociales et comportementales au niveau des communes de Djougou et Ouaké.



Par ailleurs, 2853 personnes dont 2338 femmes ont été mobilisées lors de la participation de PIED-ONG à l'organisation des journées statutaires notamment la Journée International de la femme (JIF), la journée Internationale de l'Enfant Africain (JEA), la journée Internationale de la fille (JIFi) puis de la campagne de 16 jours activisme.

## **PROGRAMME 2 : SANTE SEXUELLE ET REPRODUCTIVE/VIH/SIDA**

L'exécution de ce programme s'est traduite par la mise en œuvre de deux projets. Il s'agit du projet santé de lutte contre le SIDA (PSLS) financé par le Fonds Mondial à travers le Ministère de la santé publique du Bénin et le projet « Surveillance communautaire des services liés au VIH sur les sites de prestation du PEPFAR (CLM).

### **I- PROGRAMME SANTE DE LUTTE CONTRE LE SIDA (PSLS)**

Mise en œuvre dans les communes de Copargo et Ouaké, ce programme vise à contribuer à l'accélération de l'accès aux services de soins, au traitement puis de soutien à base communautaire à travers les actions de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA auprès des travailleuses de sexe et leurs clients puis et serveuses de bars, restaurants et buvettes.

#### **A- La mobilisation des acteurs autour des actions du projet**

Dans le cadre du démarrage de ce projet, une prise de contact a été réalisé avec les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre dudit projet afin de leur présenter le projet, définir le rôle qui est les leurs puis de solliciter leur accompagnement. Il s'agit des Responsables des Centres de Santé (Services Adaptés), des restaurants, bars et buvettes et des élus locaux. Au total, 104 tenanciers de bars/restaurant et buvettes, 10 Responsables des centres de santé et 09 chefs d'Arrondissements ont été rencontrés. Les prises de contacts réalisés avec les promoteurs des restaurants/bars et buvettes ont permis de recenser leurs employés qui constituent des cibles importantes du projet. Ainsi, 486 cibles constituées des serveuses de bars, de buvettes et de restaurants (filles) et des travailleuses de sexe ont été répertoriées.

#### **B- La mise en place et renforcement de capacités des acteurs.**

Après l'identification des cibles, il a été procédé à la mise en place des Paires Educatrices (PE). Elles sont identifiées au sein des autres cibles répertoriées et ont pour rôle de sensibiliser leurs paires sur les VIH/SIDA, de leur doter des produits de santé notamment le préservatif masculin, des gels lubrifiants, des kits autotests puis de les référer vers les centres de santé pour le suivi mensuel et des prises en charge en cas d'IST ou VIH/SIDA. A cet effet, 10 Paires Educatrices ont été mises en place et formés pour la conduite



des actions de sensibilisation pour un changement de comportement dans la perspective de prévenir la propagation du VIH/SIDA et autres infections sexuellement transmissibles.

#### **C- L'organisation des séances de sensibilisation et de causerie éducative**

Après le renforcement de leurs capacités, les 10 Paires Educatrices avec l'appui des animateurs ont organisé 240 séances de sensibilisation/causerie éducatives. Ces séances leurs ont permis de toucher 486 personnes de leurs paires répartis dans 93 sites (bars, restaurants, buvettes cabarets). 1093 référés ont fait le suivi mensuel, 708 pour le test de dépistage VIH/SIDA et 634 pour les IST. Au cours de ces séances, 30 300 préservatifs masculin, 7 900 gels lubrifiants et 130 kits autotests ont été distribués aux cibles.

#### **D- L'organisation des plaidoyers et de rencontre de concertation avec les différents acteurs**

02 séances de plaidoyers et 02 séances de rencontres de concertation ont été organisées avec différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Il s'agit des responsables des centres de santé, des promoteurs de bars/restaurants et buvettes, des centres de promotions sociales, de la Police Républicaine et des élus locaux. Ces différentes séances ont permis de discuter avec ces différents acteurs sur les forces et faiblesses issues dans la mise en œuvre du projet puis de recueillir leurs recommandations pour l'amélioration. Au total, 204 personnes dont 88 femmes ont pris part à ces différentes séances.

## **II- PROJET « SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE DES SERVICES LIES AU VIH SUR LES SITES DE PRESTATION DU PEPFAR (CLM) »**

Ce projet est mis en œuvre sur 15 sites de prestation du PEPFAR dans les départements de l'Atlantique, Littoral, Mono et Couffo avec l'appui technique et financier de l'USAID.

Démarré en Mai 2022, ce projet prendra fin en Décembre 2026 soit une durée de 05 ans. Piloté par un consortium d'ONG constitué du Programme d'Insertion des Enfants Déshérités (PIED) et de l'Organisation pour la Promotion de la Santé et le Développement Communautaire (OPSDC) » il a pour objectif de faire une mobilisation sociale autour des questions relatives aux prestations de services de qualité liées au VIH/SIDA à l'endroit des communautés et des populations clés des 15 sites soutenus par le PEPFAR au niveau des quatre départements susmentionnés.

#### **A- Mobilisation sociale/ information et renforcement des capacités des acteurs clés du projet**

##### **a) -Mobilisation sociale et information autours des actions du projet**

Le démarrage de ce projet s'est traduit par la mise en œuvre des activités préliminaires. Il s'agit notamment de l'organisation de deux séances de cadrage organisées par l'USAID au profit du personnel du consortium chargé de la mise en œuvre du projet. Les échanges ont porté sur le partage des informations et des orientations stratégiques nécessaires pour la mise en œuvre du projet sans oublier les modalités de collaboration avec l'USAID.

En dehors de ces séances de cadrage, celles des prises de contact avec les parties prenante ont été aussi réalisées. Elles ont permis au Coordonnateur de projet et son staff d'échanger avec quelques responsables d'ONG et Réseaux d'associations sur le démarrage des activités du projet et de solliciter leur implication active dans la mise en place et l'animation des Panels de Suivi Communautaire/VIH (PaSCom /VIH) dans les communes d'intervention du PEPFAR. Il s'agit de quatre (4) responsables (présidents/présidentes ou représentants) d'associations de populations clés (Solidarité, ASUBCo, RSB, BESYP), du bureau d'une association de PVVIH (REBAP+), du coordonnateur d'une Association humanitaire d'accompagnement et de soins à domicile des PVVIH à Cotonou (NUKUNDIDO), de deux (2) responsables d'associations sous contrat avec le PSLs (ESF et ASSOPIL) et du président d'une association en partenariat avec le DIST (SED).

Les acteurs institutionnels et structures non gouvernementales intervenant dans le VIH/SIDA ont été également rencontrés lors de la séance organisée par l'USAID à l'ambassade des États-Unis au Bénin. Cette formation a permis à l'équipe du projet d'entrer en contact avec Madame Assétina SINGO, la Directrice pays du projet EAWA intervenant déjà sur les mêmes sites. Aux termes des échanges, l'équipe de mise en œuvre du projet a été invitée à participer à un atelier qui sera organisé par EAWA. Les sujets abordés au cours de cet atelier ont tourné autour de la présentation du projet aux participants par rapport à ses objectifs, les activités et surtout la stratégie d'intervention puis le partage d'expérience sur le mode d'intervention du projet EAWA. Les échanges avec les autres partenaires ont permis aux responsables du PSLs, médecins coordonnateurs de zones sanitaires, directeurs des sites, les médecins

et Points Focaux EAWA de marquer leurs accords et leur disponibilité pour accompagner le projet dans sa mise en œuvre.

#### **b) - Le renforcement des capacités des acteurs**

Trois membres du personnel clé ont été formés pour la gestion du projet. Les participants ont été entretenus d'une part sur le suivi communautaire des services VIH et ses enjeux et d'autre part sur la mobilisation communautaire sans oublier les normes et qualité des services de prise en charge liés au VIH/SIDA en vigueur en République du Bénin.

Aux termes de cet atelier, le personnel du projet et le chef de file se sont appropriés davantage le projet et ont amélioré leur connaissance sur les cibles et leurs caractéristiques, les approches du CLM et de la mobilisation communautaire.

En dehors du personnel clés, les animateurs également ont bénéficié des actions de renforcement de capacité. Ainsi, 12 animateurs ont été formés sur la collecte des données numériques à travers les outils appropriés notamment les tablettes. L'usage de ces outils numériques et la création des foras sur les réseaux sociaux à travers Whats Up ont beaucoup servi de canaux indispensables pour des échanges entre acteurs dans la mise en œuvre des actions du projet.

#### **B) - Mise en place des structures communautaires.**

11 Panels de suivi communautaire VIH (PaScom/VIH) ont été mis en place dans les communes d'intervention du projet et regroupent 110 membres à raison de 10 membres par panel. Ces structures ont pour rôle de faire le suivi communautaire du VIH afin de contribuer à l'autonomisation des utilisateurs des services VIH et à l'amélioration de l'appropriation locale. Ces structures communautaires après leur installation sont dotées des affiches et boîtes à images comme outils d'information, de sensibilisation et de vulgarisation des normes et recommandations en matière de la prise en charge des PVVIH.

#### **C)- Plaidoyer sur l'augmentation du budget national pour la lutte contre le VIH.**

Dans le cadre de l'organisation du plaidoyer en direction de l'Etat béninois pour l'augmentation du budget national en matière de la lutte contre le VIH/SIDA, des activités préparatoires ont été menées à cet effet. Elles ont permis de finaliser la liste des parties prenantes à cet atelier et d'ébaucher le document du plaidoyer à soumettre aux autorités lors de cet atelier.

### **PROGRAMME 3 : REDEVABILITE SOCIALE**

Les actions développées dans le cadre de ce programme sont relatives à la mise en œuvre du « *projet d'appui à la Gestion participative des collèges de la Donga* ». Financée par la Coopération suisse pour une durée de 18 mois, ce projet est mis en œuvre dans 12 collèges des communes de Djougou et Ouaké. Il s'agit des collèges ci-après : CEG Sérrou, CEG Vanhoui, CEG2 Partago, CEG Bariéno, CEG Donga, CEG2 Djougou, CEG Tchalinga, CEG Kassoua-allah, CEG Dompago1, CEG Dompago2, CEG Anoum et CEG Founa. Démarré en Novembre 2021, ce projet prendra fin en Avril 2023. Il vise à l'instauration d'une gouvernance scolaire de qualité dans les collèges de la Donga. Les actions développées dans le cadre de ce projet au cours de l'année 2022 se présentent comme suit :

#### **A) - Renforcement des capacités des acteurs.**

118 représentants des associations des Parents d'Elèves/Mères d'Elèves (APE/AME), des structures organisées des Enfants, des cellules de participation citoyenne, de l'administration scolaire et des enseignants des 12 collèges d'intervention ont été formés sur la redevabilité sociale, les techniques d'interpellation, les normes de qualité, la gestion des conflits et le genre. Aux termes de cette formation, les participants ont procédé à la restitution de leur formation aux autres membres de leurs structures respectives.



#### **B) - Organisation du plaidoyer à l'endroit des autorités communales**

02 séances de plaidoyers ont été organisées à l'endroit des autorités communales de Djougou et Ouaké à raison d'01 séance par commune. Au cours de ces séances, les l'Association des Parents d'élèves, des Mères d'Elèves et des structures organisées des enfants ont formulées des doléances pour l'implications des autorités communales dans la gestion des établissements secondaires dans la Donga. La substance de leurs doléances formulées à l'endroit des autorités communales se résume comme suit :



- L'équipement des salles de classe en meubles (tables-banc) pour réduire l'effectif pléthoriques en vue de favoriser un meilleur apprentissage des apprenants,
- Réalisation des latrines au profit des apprenants notamment des filles,
- Approvisionnement des collèges en eau potable,
- Réalisation de clôture pour la sécurité des apprenants,
- Réparation des infrastructures (modules de classes) endommagées par les intempéries,
- Mise à disposition du corps enseignants qualifiés dans toutes les disciplines pour chaque promotion.

Les autorités rencontrées ont reçu favorablement la requête des parents d'élèves et ont promis de les soumettre au conseil communal pour examen et adoption.

### C)- accompagnement des acteurs pour la vulgarisation des Projets de développement de l'Ecole (PDE) et les Contrats de performance (CP)

Dans le but de permettre à tous les acteurs de la vie scolaire de s'approprier des outils de référence en matière de reddition de compte en milieu scolaire, PIED-ONG en collaboration avec l'administration scolaire a procédé à la synthèse des Projets de développement de chaque collège qui ont été soumis aux autres acteurs de la vie scolaire notamment les parents d'élèves, les structures organisées des enfants, les groupements de femmes et des jeunes ainsi que les élus locaux lors des Assemblées Générales organisées à cet effet. Ces documents synthétisés ont fait l'objet d'explication parfois en langue afin de permettre à tous les acteurs de s'approprier du contenu de ces documents référentiels.



### C)- Appui à l'élaboration des lettres d'interpellation

Les Gouvernements scolaire des 12 collèges d'intervention ont élaboré des lettres d'interpellation à l'endroit de l'administration scolaire. Dans leurs motions, ils ont demandé leur participation au conseil de fin de semestre ou de fin d'année dans la perspective d'impliquer tous les acteurs de la vie scolaire dans la gestion participative des collèges. Les responsables de l'administration tout en reconnaissant la pertinence de leurs préoccupations ont promis d'accorder une attention particulière à leur requête qui fera l'objet de réflexion avec les autres acteurs de la vie scolaire afin de donner une suite à leur requête.

### D)- L'organisation des séances de sensibilisation avec les communautés

48 séances de sensibilisations ont été organisées par les membres des bureaux APE/AME avec l'appui de l'animatrice au niveau des douze (12) établissements d'intervention. Elles ont permis et d'échanger avec les communautés sur l'importance de leur implication dans la gestion participative des collèges, l'éducation inclusive, le maintien des apprenant dans le système scolaire notamment les filles, le genre et l'équité genre. D'autres thématiques telles que les droits de l'enfant et la redevabilité social ne sont pas restés en marge de ces séances. Au total, ces séances ont permis de mobiliser *852 personnes dont 456 femmes*.

## PROGRAMME TRANSVERSAL ET ACCORDS SIGNES PAR PIED-ONG

### A- L'accord-cadre avec le gouvernement du Bénin

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses actions, PIED-ONG collabore avec plusieurs partenaires au aussi bien nationaux qu'internationaux. C'est à ce titre qu'il a renouvelé son Accord-cadre avec le Gouvernement béninois au cours de l'année 2022. Cet Accord-cadre a permis à PIED-ONG d'obtenir des exonérations des taxes dans le cadre l'acquisition des matériels et équipements de transformation des produits agricoles et de maraîchage dans l'accompagnement des femmes vulnérables des zones rurales pour l'exercice des activités génératrices de revenus. Grâce à cet Accord-cadre, PIED-ONG a aussi obtenu des exonérations des taxes pour l'acquittions du matériel informatique au profit du personnel de l'ONG dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail dudit personnel. A cela, il faut ajouter des exonérations des taxes accordés à PIED-ONG dans l'achat des kits scolaires pour appuyer les enfants vulnérables dans les écoles des zones d'intervention puis dans l'acquisition des matériels et équipements pour l'installation des enfants en situation difficile mis en apprentissage et en fin d'apprentissage pour leur installation dans divers corps de métier (couture, coiffure, soudure, maçonnerie, électricité bâtiment...).

## **B- La prise en charge psychosociale et réinsertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de traite/exploitation »**

Le système de protection des enfants victimes de traites, de maltraitance ou d'exploitation au niveau de PIED-ONG se traduit par l'accueil, l'écoute et la prise en charge psychosociale de l'enfant en collaboration avec d'autres acteurs de protection aussi bien étatique que non étatique.

- **Les actions d'assistances et de prise en charge des enfants victimes de traites ou de violences**

Au cours de l'année 2022, 70 enfants âgés de 10 à 17ans dont 59 filles victimes de traite ont été accueillis et ont bénéficié de la prise en charge sanitaire, juridique, alimentaire, d'hébergement puis d'un accompagnement pour l'élaboration de leurs projets de vie ; les 70 enfants accueillis sont réintégrés en famille après la recherche des parents.

- **Insertion en apprentissage des survivantes accueillies**



Cette action se traduit par l'accompagnement aux survivants dans l'élaboration de leur projet de vie en collaboration avec les enfants et leurs parents. Ainsi, 45 filles des 70 réintégrés en familles et âgés de 14 ans et plus victimes de traite ou d'exploitation ont été réinscrits en apprentissage dans divers corps de métiers (couture, soudure, tissage, vitrerie, coiffure...). Sur les 45 inscrits, seulement 10 ont bénéficié d'accompagnement à travers le paiement des

frais d'apprentissage.

Par ailleurs, 07 enfants dont 06 filles à vulnérabilité très élevées ont reçu d'appuis spécifique composés des kits alimentaires, sanitaires et des enveloppes financières pour accompagner les parents dans leur prise en charge.

- **L'installation des survivants en fin d'apprentissage**

Dans la perspective d'achever le processus d'accompagnement socioprofessionnelle des enfants victimes de traites accueillis, un système d'appui à l'installation des enfants en fin d'apprentissage a été développé au niveau de PIED-ONG. Ainsi, au cours de l'année 2022, 10 filles mis en apprentissage au cours des années antérieures et en fin d'apprentissage en 2022 sont prévues pour être installés. Ainsi, les dix (10) enfants concernés par cet appui n'ont pas pu être installés à cause de la non-organisation de l'examen du CQM auquel ces derniers devraient prendre part. Toutefois, leur matériels et équipements sont acquis et disponibles au sein de PIED-ONG en attendant leur installation après leur admission à l'examen du CQM qui se tiendra éventuellement courant le mois de Mai 2023.

## **C- Le suivi des activités des projets/programmes**

Le suivi-évaluation des activités des projets au sein de PIED-ONG se traduit d'une part par l'organisation des revues hebdomadaires et mensuels de planification des activités et d'autre part par l'organisation des missions de suivi des activités sur le terrain. Ainsi, au cours de l'année 2022, 12 réunions mensuelles et 36 réunions hebdomadaires ont été organisés avec le personnel de l'ONG. Ces rencontres ont permis d'apprécier le niveau d'atteinte des indicateurs, d'évaluer les plans d'action des différents projets, relever les difficultés rencontrées et de proposer des mesures correctives. A cela, il faut ajouter l'organisation des missions de suivis sur le terrain pour apprécier le niveau et le respect des stratégies de mise en œuvre des activités, la tenue des documents des projets/programmes par les structures communautaires, relever les insuffisances constatées et de proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la qualité des interventions.

## **D- La visibilité et la viabilité des actions mises en œuvre**

Dans le souci d'augmenter la visibilité des actions mises en œuvre au sein de PIED-ONG, les émissions radiophoniques ont été organisées au niveau de chaque Projet/programme développés. Ces émissions organisées au niveau des radios communautaire de Djougou, Bassila et Ouaké en collaboration avec les personnes ressources issues des structures communautaires, des Gouvernements scolaires, des enseignants, des femmes, des leaders religieux/traditionnelles et les élus locaux ont permis d'informer et de sensibiliser globalement **23 244 personnes** dont **11 678 femmes** sur les textes et loi qui protègent les enfants et sur les violences basées sur le genre.

Par ailleurs 18 plaques indicatrices indiquant les actions mises en œuvre, les sources de financement et les bénéficiaires ont été réalisées et mises en place dans les zones d'intervention.

## RESULTAT STATISTIQUE DES PRINCIPAUX RESULTAT OBTENUS

Actions /Activités	Public cibles			
	Nombre de structure	Nombre de personne touchée		
		Féminin	Masculin	Total
Mobilisation communautaire autour des actions des différents projets	11	1877	3543	5420
Mise en place/redynamisation/ formation des comités locaux de lutte contre la traite des enfants	8	6087	12066	18153
Mise en place/redynamisation/ des Gouvernement scolaire	8	111	418	529
Mise en place/redynamisation/ formation des Groupements de femmes	8	523	695	1218
Mise en place /Redynamisation des Associations villageoise d'épargne et de crédit (AVEC)	170	10 200	0	0
Redynamisation des personnes influente/catalyseur	10	136	47	183
Renforcement des capacités des structures communautaires et des acteurs	12	355	432	787
Création et équipement de l'espace enfance	2	73	44	117
Organisation de séances de sensibilisation grand public	38	68654	99321	167975
Organisation des émissions radiophoniques	5	10543	20654	31197
Dotation de kits scolaire aux enfants vulnérables	8	88	192	280
Accompagnement des Administration scolaire à l'actualisation à la vulgarisation des PDE/CP	24	21654	34900	56554
Prise en charge psychosociale des enfants victimes de traite	1	56	13	69
Réinsertion socioprofessionnelle des enfants victimes de traite	1	50	10	60
Dotation et installation des enfants en fin de formation socioprofessionnelle	1	10	0	10
<b>Total général</b>	<b>307</b>	<b>110217</b>	<b>172335</b>	<b>282552</b>

### La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers et conférences

PIED-ONG à travers son personnel a participé à plusieurs réunions et ateliers de formation dans le cadre des relations de collaboration avec les structures partenaires intervenant dans la protection des enfants et de la promotion des droits de l'enfant et de la femme.

#### I- Appui à l'organisation des rencontres périodiques avec les cellules communales de protection des enfants

Au cours de l'année 2022, PIED-ONG a appuyé les cellules communales de coordination, de suivi et de protection des enfants des communes de Djougou et de Bassila dans l'organisation de deux (02) sessions dont une (01) par commune afin d'analyser la situation des droits de l'enfant dans les communes respectives. Ces séances ont permis à chaque partie prenante de réfléchir sur les problèmes qui minent l'épanouissement des enfants. A l'issue de ces rencontres il a été retenu que les différents acteurs doivent travailler en synergie afin de relever le défi de la protection des enfants dans la perspective d'assurer un environnement favorable à l'épanouissement des enfants.



#### II- La participation de PIED-ONG aux réunions, ateliers de formation des structures partenaires de protection

Dans le cadre du renforcement des capacités de son personnel en matière de la protection des droits de l'enfant et de la femme, PIED-ONG a participé au cours de l'année 2022 à plusieurs ateliers de formation organisés par les partenaires tels que la **Coopération Suisse**, **CARE Bénin/Togo**, le **Ministère de la santé Publique du Bénin/Fonds Mondial**, du **Réseau Afrique de l'Ouest (RAO)**, du **FODDEB (Forum des Organisations de Défenses des droits de l'Enfant au Bénin)**. Les thématiques abordées au cours de ces différentes rencontres sont relatives à la gestion administrative, comptable et financière, la redevabilité sociale, les techniques d'interpellation, la gestion des conflits, la prise en charge des personnes vivant avec les VIH/SIDA, la protection des personnes vulnérables (enfants, femmes, handicapés) le genre puis d'orientation des partenaires sur la planification et le rapportage des activités des projets.



PIED-ONG a également participé aux réunions organisées par la **Mairie et la préfecture de Djougou** portant respectivement sur l'élaboration du **Plan du Travail Annuel (PTA) 2023** et la tournée statutaire de reddition de compte aux communautés par le **Préfet de la DONGA**.

Par ailleurs PIED-ONG a assuré la coordination départemental au niveau de la Donga à travers l'organisation des rencontres entre les membres du **FODDEB (Forum des Organisations de Défense des Droits de l'Enfant au Bénin)**..

### III- La gestion des ressources mobilisées au cours de l'année 2022

Les ressources financières utilisées par PIED-ONG au cours de l'année 2022 ont été mobilisées auprès des différents partenaires tels que la FONDATION FOLLEREAU LUXEMBOURG (FFL), CARE International Bénin/Togo, Fonds Mondial, la Coopération Suisse, l'USAID et les ressources propres de PIED-ONG. Ces ressources ont permis d'atteindre les résultats escomptés grâce à une gestion transparente se traduisant par l'élaboration et transmission des rapports financiers et structures budgétaires aux partenaires financiers des différents projets réalisés au cours de l'année pour leur approbation.

Le budget de l'année 2022 de PIED-ONG est de **115 646 868 Francs CFA** et se répartit comme suit:

Nom du partenaire	Montant du financement
FONDATION FOLLEREAU DE Luxembourg	30 057 500
CARE Bénin/Togo/Union Européenne	13 543 453
Fonds Mondial (PSLS)	8 155 500
Coopération Suisse/GFA	5 827 415
Ressources propres de PIED-ONG	20 000 000
USAID	38 063 000
<b>Total</b>	<b>115 646 868</b>

Les charges relatives à la mise en œuvre de ces actions sont relatives aux frais opérationnels, aux frais généraux et à l'appui aux initiatives

N°	Rubrique dépenses	Montant	Taux d'exécution
1	Frais opérationnels	66 484 801	67,17%
2	Frais généraux	4 377 683	04,42 %
3	Equipement/ Initiatives	28 116 154	28,41%
<b>Total</b>		<b>98 978 624</b>	<b>100%</b>

### Les difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre des actions

L'éloignement et l'accès difficile des zones de provenance des enfants victimes accueillis ainsi que la non-fiabilité des informations fournies par certaines victimes sont autant de difficultés rencontrées dans la prise en charge des survivants.

L'insuffisance des ressources financières a limité les actions de prise en charge et d'accompagnement socioprofessionnel des victimes accueillis. Ainsi, sur les 45 enfants victimes de traite mis en apprentissage, seulement 10 ont bénéficié d'appuis pour le paiement des frais de contrat en 2022. A cela, il faut ajouter la non organisation des examens du CQM auxquels les enfants victimes de traites mis antérieurement en apprentissage sont candidats. Ce qui n'a pas permis de les installer car leur installation reste conditionnée par leur détention du CQM.

L'autre difficulté non moins important est liée à la rupture répétée des produits de santé notamment les préservatifs masculins, les gels puis les outils d'identification des cibles dans le cadre de la mise en œuvre des actions de lutte contre les infections sexuellement transmissibles/ VIH/SIDA. A cela, il faut ajouter la non disponibilité des agents des services adaptés des centres de santé pour recevoir les cibles référées pour le suivi mensuel et de leur prise en charge en cas de confirmation d'IST ou VIH/SIDA. Ces difficultés ont eu un impact négatif dans l'atteinte des indicateurs en matière des performances dans la mise en œuvre de ces actions.

Entre autres difficultés rencontrée, on note le non aboutissement du processus d'enregistrement officiel des coopératives de femmes accompagnés dans la mise en œuvre de leurs activités génératrices de revenus. Le défaut d'acte fixant les modalités de paiement des frais d'enregistrement par le tribunal de Djougou constitue le facteur limitant dans la conduite du processus d'accompagnement de ces acteurs pour leur enregistrement officiel.

### Perspectives de PIED-ONG pour l'année 2023



Pour le compte de l'année 2023, PIED-ONG envisage poursuivre la collaboration avec les anciens partenaires et développer de nouvelles relations avec d'autres Partenaires Technique et financiers.

Les défis à relever sont les suivantes :

- Œuvrer pour que le mariage religieux soit officiellement reconnu,
- Œuvrer pour l'augmentation de la visibilité des partenaires techniques et financiers au niveau des zones d'intervention et environs
- Développer des approches pour lutter contre les violences physiques et psychologiques exercées par les maîtres coraniques à l'endroit des apprenants coraniques,
- Poursuivre l'amélioration de la représentation de la gent féminine au sein de l'institution ;
- Finaliser le processus de formalisation des coopératives de femmes pour leur reconnaissance officielle ;
- Poursuivre l'accompagnement à l'endroit des Directeurs d'école dans la conduite du processus de la reconnaissance officielle des espaces enfance créés dans les écoles des villages d'intervention,
- Faire la promotion de la redevabilité sociale dans toutes les actions développées avec les communautés,
- Œuvrer pour la formalisation des séances de reddition de compte scolaire au niveau des établissements secondaire public ou privé du Bénin à base du guide de reddition de compte élaboré à cet effet.

### Quelques effets encourageants

La mise en œuvre des actions de lutte contre les IST/VIH/SIDA et de prise en charge des PVVIH, de protection des droits de l'enfant et de la femme, de soutiens psychosociaux des enfants, et d'appui à l'Enseignement Secondaire a produit d'effet important au sein des communautés. On note ainsi :

- 70 % des communautés des zones d'intervention ont pris conscience à travers le respect progressif des droits de l'enfant et de la femme par les communautés ;
- L'amélioration à 95% du maintien des enfants dans le système scolaire grâce à la dotation des kits scolaire aux enfants vulnérables dans les zones d'intervention ;
- La liberté d'expression des couches vulnérables dont les enfants et les femmes à dénoncer les actes de violences, d'exploitation commis sur eux à l'aide du numéro vert
- Le leadership des enfants et des femmes observés au niveau des communautaire et scolaire
- La stabilisation et l'autonomisation des jeunes/enfants à travers leur dotation en matériels et équipement pour leur installation ;
- L'amélioration de la participation des acteurs de la vie scolaire aux séances de reddition de compte scolaire notamment des femmes
- L'adhésion et l'adoption du guide de reddition de compte par tous les acteurs de la vie scolaire comme un document référentiel en matière de l'organisation des séances de reddition de compte en milieu scolaire,
- Amélioration à 60% de la participation des femmes dans la gestion des collèges ;
- L'amélioration de la collaboration entre administration scolaire et les membres des bureaux APE/AME et les structures organisées des enfants.

### Cas de Bonnes Pratiques

Les bonnes pratiques observées se traduisent les actions suivantes :

- L'initiative prise volontairement par les femmes membres des associations villageoises d'Epargne et de Crédit (FAFAWA) d'accompagner les parents pour l'obtention des actes de naissances des enfants nés hors des centres de santé,
- Contribution aux fonctionnements des cantines scolaires dans les écoles des zones d'intervention par les coopératives de femmes bénéficiaires d'appui en matériel et équipement pour les activités génératrices de revenu,

- La capacité de dissuasion observée chez les structures communautaires notamment les catalyseurs à l'endroit des jeunes potentiels auteurs de grossesses sur mineures,
- L'implication des leaders religieux femmes dans les actions de lutte contre les mariages des mineures,
- L'organisation des séances de sensibilisation à travers des prêches animées par les Imams à l'endroit des communautés musulmane portant sur les violences basées sur le genre (VBG),
- La veille citoyenne menée par les apprenants dans les collèges à travers le Gouvernement Scolaire mis en place pour défendre les intérêts de leurs pairs et de leur implication dans la gestion participative des collèges,
- La complémentarité entre les structures communautaires hommes et coopératives de femmes dans la mise en œuvre de leurs activités.

## Nos remerciements

Nous adressons nos sincères remerciements à tous nos Partenaires Techniques et financiers qui nous ont accompagnés dans la mise en œuvre des actions menées tout au long de l'année 2022. Il s'agit notamment de :



CONFÉDÉRATION SUISSE  
CONFÉDÉRATION SUISSE  
CONFÉDÉRATION SUISSE  
SCHWEIZERISCHER EIDGENÖSSENSCHAFT



**USAID**  
DU PEUPLE AMÉRICAIN

Fait à Djougou, le 23 Février 2023



Directeur Exécutif

Moïssa A. AMADOU

Validé et adopté par le Conseil d'Administration le 11 Mars 2023

Le Secrétaire Général

Hakim BOUKARI GONDEI



Le Président/CA

Abdouramani K. AMADOU

